

**Discours de M. H. JAMAR, Secrétaire d'Etat à la modernisation des Finances et à la
lutte contre la fraude fiscale à l'occasion de l'inauguration
du Salon mondial des douanes autour du thème
« Un commerce plus sûr grâce aux technologies »
29 juin 2006**

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Messieurs les Directeurs généraux,
Mesdames, Messieurs, en vos titres et qualités,

C'est un très grand honneur pour moi en ma qualité de Secrétaire d'Etat à la modernisation des finances et à la lutte contre la fraude fiscale de pouvoir procéder à l'inauguration du Salon mondial des douanes autour du thème « Un commerce plus sûr grâce aux technologies ».

Après Budapest en 2003 et Baku en 2005, l'Organisation mondiale des douanes organise ce troisième salon autour d'un sujet particulièrement sensible pour la communauté douanière internationale.

Le monde de la douane est en perpétuelle évolution. Elle est d'une part, confrontée à une augmentation sans cesse croissante du commerce mondial et à la modernisation de l'économie. Dans ce cadre, le règlement des formalités douanières joue un rôle majeur où la rapidité est déterminante pour la position concurrentielle. Entre 1993 et 2003 l'économie mondiale a doublé. La valeur du commerce mondial a dès lors augmenté et est passée de 7 400 milliards de dollars à 14 800 milliards de dollars. En 2004 à Anvers seulement, plus de 6 millions de conteneurs ont été transportés. Ceci constitue une augmentation de 8,5% par rapport à 2003. Cette tendance s'est poursuivie en 2005. La société du port d'Anvers s'attend à ce que le transport de conteneurs double pour 2012. Cela entraîne d'importantes conséquences en ce qui concerne la charge de travail de la Douane et fait augmenter la charge administrative.

D'autre part, la sécurité constitue le dossier le plus important pour la douane en Europe et dans le monde, c'est pourquoi la douane devrait renforcer son rôle en matière de contrôle. Les services douaniers sont confrontés au dilemme d'exécuter cette tâche sans apparaître comme une entrave au commerce.

La technologie est un élément primordial pour améliorer la sécurité de la chaîne logistique tout en facilitant le commerce licite. Le Salon mondial des douanes 2006 constitue une opportunité unique pour tous les participants et les exposants de nouer des contacts, de présenter des produits aux décideurs et d'évaluer les plus récentes innovations technologiques.

En juin 2005, le Conseil de l'Organisation mondiale des douanes a adopté le Cadre de normes

visant à sécuriser et à faciliter le commerce mondial. De nombreuses administrations douanières se sont engagées à mettre en œuvre ce cadre dans lequel l'utilisation de technologies modernes joue un rôle prépondérant.

A ce propos, je voudrais vous informer que le Conseil des Ministres qui s'est réuni vendredi dernier a pris différentes mesures concernant l'Administration belge des Douanes et Accises.

Tout d'abord, il s'agit de donner une priorité absolue au projet douane sans papier (PLDA) afin que son implémentation démarre dès le 1^{er} novembre 2006. Ainsi, il sera satisfait au nouveau Document Unique qui doit être d'application au plus tard le 1^{er} janvier 2007 dans les 25 Etats Membres de l'Union européenne;

De plus, le Conseil des Ministres a pris les mesures adéquates afin que l'Administration des Douanes et Accises puisse démarrer un certain nombre de projets pilotes en collaboration avec les opérateurs économiques en matière de certification et de sécurisation de la chaîne logistique. Les parties en présence sont intéressées par un marché interne fort, un trafic commercial simple et rapide, des flux de marchandises sans risques et des partenaires fiables

Par ailleurs, la douane ne peut remplir ses tâches de façon optimale sans être un élément efficace à l'intérieur d'un réseau européen et mondial de services douaniers. De cette façon, la douane peut surveiller l'ensemble de la chaîne logistique du point de départ au point final.

Afin de soutenir au mieux la collaboration internationale, la mise en place d'un réseau d'Attachés douaniers auprès des ambassades belges près de nos principaux partenaires commerciaux (Washington, Moscou, Beijing) constitue une action à entreprendre d'urgence.

A ce titre, le Conseil des Ministres a marqué son accord pour que l'Administration belge des Douanes et Accises entame les démarches nécessaires.

L'Organisation mondiale des douanes met à profit le Salon mondial des douanes pour accueillir l'exposition « CONTREFAÇON SANS FAÇON ! ». Cette exposition s'inscrit dans le cadre de la campagne de communication « Contrefaçon non merci ! » menée par le Ministère français de l'Economie, des Finances et de l'Industrie en partenariat avec l'Institut national de la propriété industrielle et le Comité national anti-contrefaçon.

Après son « Tour de France », la tenue de l'exposition « Contrefaçon sans façon ! » à Bruxelles constitue son premier rendez-vous international.

Je saisis cette occasion pour rappeler que 7 à 10% du commerce mondial est contrefait. La contrefaçon représente un chiffre d'affaire de 450 milliards de dollars par année.

Si, dans le passé, la contrefaçon concernait quasi exclusivement les articles de luxe, elle concerne aujourd'hui tant des produits soumis à des droits d'accises (boissons spiritueuses, cigarettes, etc.)

que des produits sur lesquels la marge bénéficiaire est très importante (CD, médicaments, jouets, produits alimentaires, poudre à lessiver).

La contrefaçon lèse de façon cruelle les intérêts des citoyens et des entreprises : pertes fiscales importantes, concurrence déloyale, perte d'emplois, risques pour la santé publique et la sécurité, intensification de la criminalité organisée et contribution au terrorisme.

Le Salon mondial des douanes trouve parfaitement sa place au cœur de l'actualité et je félicite l'Organisation mondiale des douanes de l'avoir organisé.

Je souhaite à tous une visite très fructueuse de cette exposition.

Je vous remercie pour votre attention.